



**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

UKRAINE: LOI N° 815-IX PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ACTES LÉGISLATIFS  
CONCERNANT LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION DES  
DROITS RELATIFS AUX MARQUES DE FABRIQUE OU DE COMMERCE ET DES  
DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS ET LA LUTTE CONTRE  
L'USAGE ABUSIF DE BREVETS

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>UKRAINE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi n° 815-IX portant modification de certains actes législatifs concernant le renforcement de la sécurité et de la protection des droits relatifs aux marques de fabrique ou de commerce et des dessins et modèles industriels et la lutte contre l'usage abusif de brevets
<b>Objet</b>	Marques de fabrique ou de commerce; dessins et modèles industriels
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2020/IP/UKR/20_5865_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/UKR/20_5865_00_e.pdf</a> <a href="https://ip-documents.info/2020/IP/UKR/20_5865_00_x.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/UKR/20_5865_00_x.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/UKR/1</a>

**Brève description du texte juridique notifié**

Cette loi introduit les modifications suivantes en ce qui concerne les marques de fabrique ou de commerce:

- clarification des motifs du refus de l'enregistrement de marques de fabrique ou de commerce et de son invalidation;
- introduction de la possibilité d'enregistrer une marque de fabrique ou de commerce collective;
- clarification de la procédure d'octroi de la protection juridique aux marques de fabrique ou de commerce dans le cadre d'enregistrements internationaux (conformément au système de Madrid);

<ul style="list-style-type: none"> <li>renforcement des sanctions (pénalités) à l'encontre des atteintes aux marques de fabrique ou de commerce;</li> </ul> <p>en ce qui concerne les dessins et modèles industriels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>introduction de critères additionnels pour la protection des dessins et modèles industriels (caractère individuel);</li> <li>introduction de la possibilité d'une protection juridique des dessins et modèles industriels non enregistrés;</li> <li>fixation de la période totale de validité: 25 ans au maximum (au lieu de 15 ans);</li> <li>modification du type de document protecteur (certificat au lieu de brevet);</li> <li>établissement de la procédure d'opposition après délivrance pour l'annulation de certificats portant sur des dessins et modèles industriels devant la Chambre des recours (lutte contre l'usage dit "abusif" de brevets).</li> </ul>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais, ukrainien
<b>Entrée en vigueur</b>	16 août 2020
<b>Autre date</b>	Adoption: 21 juillet 2020

#### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	23 septembre 2020
<b>Autres renseignements</b>	<a href="https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/816-20#">https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/816-20#</a>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Ministère du développement économique, du commerce et de l'agriculture de l'Ukraine

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.